

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

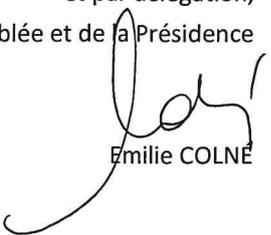
DIRECTION DE L'ASSEMBLÉE ET DE LA PRÉSIDENTE

Service Assemblée

ATTESTATION D’AFFICHAGE

Je soussignée, Emilie COLNÉ - Adjoint au Directeur de l'Assemblée et de la Présidence -, atteste que le Recueil des Actes Administratifs du mois de mai 2020 est désormais consultable au Conseil départemental des Vosges - Direction de l'Assemblée et de la Présidence - Service Assemblée - 8 de la rue de la Préfecture - 88000 EPINAL, 1^{er} étage (couloir de droite à côté de la salle des délibérations).

Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation,
L'Adjoint au Directeur de l'Assemblée et de la Présidence



Emilie COLNÉ